



Plan Bâtiment Durable

Rapport d'étape du Plan Bâtiment Durable Breton

- Présentation - 27 mai 2014





La régionalisation du Plan bâtiment durable : une opportunité, une nécessité

- Un terreau propice :
 - Des organisations professionnelles et associatives sensibilisées et volontaires
 - Une couverture totale du territoire par les EIE et par les délégataires à la pierre
 - Une habitude de travail en commun entre Région, ADEME et DREAL
- Une urgence économique, des enjeux sociaux, écologiques et démographiques : 7000 emplois supprimés depuis 2008 dans la filière bâtiment ... mais 25000 nouveaux arrivants par an en Bretagne
 - **il faut aller au-delà de l'enjeu énergétique**



Une élaboration partenariale

Premiers ateliers du PBDB

Rostrenen, 29 avril 2013



Elaboration du plan d'action par
huit groupes de travail, juillet 2013 à janvier 2014

Formation et compétences

Communication, information, sensibilisation

Modèles économiques et financement

Aménagement et urbanisme, usages et comportements

R&D, matériaux, innovation sociale et technologique

Processus de conception intégrée

Commande publique responsable

Réglementation



Restitution du PBDB, seconds ateliers

Rostrenen, 24 février 2014



Les deux finalités du Plan bâtiment durable breton

- Permettre à chaque Breton de vivre et travailler dans des bâtiments fonctionnels et économes, sains et respectueux de l'environnement
- Relancer une dynamique économique, de recreation d'activités et d'emplois dans le secteur du bâtiment et de lutte contre la précarité (logement indigne et précarité énergétique)

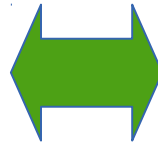
Trois cibles :
les particuliers, les professionnels, les collectivités



Une coordination PREH / PBDB

PREH

1. Enclencher la décision de rénovation énergétique
2. Financer la rénovation énergétique
3. Déployer la filière rénovation en mobilisant les professionnels.




PBDB

1. Développer à grande échelle la rénovation énergétique
2. Accompagner la mutation de la filière du bâtiment
3. Promouvoir une commande publique exemplaire
4. Préserver et valoriser les ressources de nos territoires



Cible 1 : le particulier

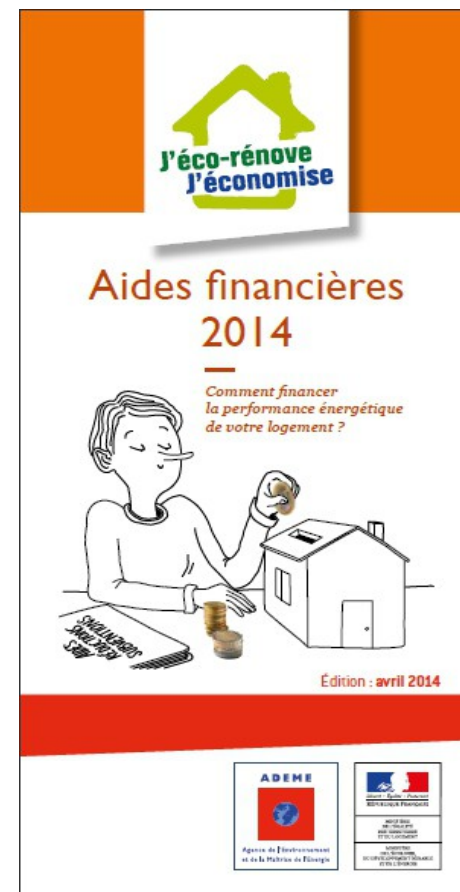
Sur chaque territoire : des lieux de conseil pour sécuriser le parcours de rénovation

- 
1. Conseiller l'habitant sur meilleur équilibre entre coût des travaux, confort et économies d'énergie
 2. Optimiser l'accès au **financement** : prêts bancaires, aides publiques
 3. Faciliter la rencontre entre l'habitant et une **entreprise** ou un groupement d'entreprises qualifiées
 4. Suivre le résultat des travaux et l'évolution des consommations

→ AAP Plateformes de rénovation

→ Tiers financeurs locaux ou régional

→ Fonds de garantie régional





Cible 2 : les professionnels du bâtiment

Mener de front innovations technologique et organisationnelle

Formation

- Adapter l'offre de formation initiale et continue aux compétences requises : écoute du client, objectif de performance, démarche systémique, etc.
- Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de leur plan de formation
- Proposer un parcours modulaire de formation des formateurs

Développement économique et innovation

- Accompagner la prise de risque dans l'innovation
- Suivre et évaluer l'utilisation des smart-grids dans les bâtiments
- Structurer des filières régionales d'écomatériaux



Cible 3 : les collectivités

- A l'échelle du bâtiment : un guide et un accompagnement pour encourager l'exemplarité
- A l'échelle du bourg : développer des opérations de revitalisation des centres-bourgs
- A l'échelle du territoire : optimiser la gestion des déchets du bâtiment dans une démarche d'économie circulaire



Articulation avec les politiques régionales

Le Plan Bâtiment durable breton est l'occasion pour la Région d'enclencher ou de renforcer la phase opérationnelle dans le secteur du bâtiment :

- de la SRDEII**
- du SRCAE et du PCET du Conseil régional**
- de la politique régionale du logement.**

La politique de la Formation et la politique territoriale (Contrats de Partenariat Région-Pays) seront également fortement mobilisées.

La commande publique de la Région (Lycées) ainsi que l'ingénierie financière régionale seront également des leviers indispensables.



Objectifs à horizon 2020

	Situation en 2013	Objectif visé en 2020
Rénovation énergétique des logements	18.000 en 2013	45.000/ an (objectif SRCAE)
Entreprises avec mention RGE	890 sur 19484	100%
Nombre d'emplois	6 000 ETP	15 000 ETP
Plateformes de rénovation	0 (Une expérimentation en cours)	100



La mise en œuvre du PBDB

Une première réussite : instaurer un dialogue entre tous les acteurs sur les enjeux du bâtiment durable

Pour la suite :

- Poursuite de la cellule de coordination PREH/PBDB
- Des partenaires privilégiés qui s'engagent par chantier et par action (Organismes professionnels (CAPEB et FRB), OPCA Constructys, Caisse des Dépôts, collectivités et initiatives locales, bailleurs sociaux, maîtres d'œuvre ...)
- Des conventions avec les organisations professionnelles



Quelques conditions de réussite

- Visibilité et stabilité pour les professionnels du bâtiment (RGE, aides publiques, etc.)
- Adaptation régionale des règles et souplesse de mise en œuvre des règles nationales
- Mise en œuvre effective et rapide du tiers financement et du fonds de garantie national



Merci pour votre attention



TERRITOIRE • ÉCONOMIE • FORMATION • ÉDUCATION • TRANSPORT • ENVIRONNEMENT • CULTURE & SPORT • TOURISME & PATRIMOINE • EUROPE